AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0660
FR0004056851-FS0424

11 mai 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALNEVA SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mai 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 5 mai 2026, le seuil de 10% des droits de vote de la société VALNEVA SE et détenir indirectement 11 915 818 actions VALNEVA SE représentant 19 074 653 droits de vote, soit 6,28% du capital et 9,33% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC	0	0	0	0
CDC Croissance	4 755 872	2,51	4 755 872	2,33
Bpifrance Participations SA[2]	7 158 835	3,77	14 317 670	7,01
CNP Luxembourg	1 111	ns	1 111	ns
Total CDC	**11 915 818**	**6,28**	**19 074 653**	**9,33**

Ce franchissement de seuil résulte de l'augmentation du nombre total de droits de vote de la société VALNEVA SE.

[1] Sur la base d'un capital composé de 189 771 237 actions représentant 204 361 428 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Bpifrance Participations SA est contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.